

Management des organisations spécialité Entreprises rurales et développement territorial

RNCP5872 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310, 341
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel assure une fonction transversale d'appui et/ou d'encadrement pour la conception et la mise en œuvre de projets d'entreprises dans un territoire rural. Il dispose des capacités pour :

- Raisonner des projets pluridimensionnels, en intégrant des variables territoriales, économiques, sociales, juridiques et fiscales ;
- Analyser les dynamiques territoriales aujourd'hui à l'œuvre en espace rural et les stratégies d'entreprise ;
- Mobiliser les ressources d'un territoire et les procédures de développement territorial pour favoriser la création d'entreprise ;
- Mobiliser les projets et ressources d'entreprises en faveur de projets de territoire.

Il maîtrise le fonctionnement des entreprises rurales, les acteurs et procédures du développement territorial, les méthodes de montage de projet.

Il a des compétences techniques en comptabilité, gestion, fiscalité, informatique.

Il dispose de capacités d'analyse et utilise ses connaissances en vue de faire émerger des projets et d'en apprécier la viabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de :

- Chargé de mission, généralement auprès de collectivités locales ou de structures socio-professionnelles, responsable de l'appui aux porteurs de projet d'entreprises en territoire rural : accueil et suivi de porteurs de projets au sein des Chambres consulaires, des collectivités territoriales (Communautés de communes, Syndicats intercommunaux, Services économiques des Conseils généraux et régionaux), des structures responsables des Pays, des organismes de conseil aux entreprises (dont les Comités d'Expansion économique et les Comités de Bassin d'Emploi) ou de conseil agricole (dont les Centres de gestion).
- Entrepreneur rural, pouvant combiner des activités complémentaires dans les domaines de l'artisanat, de

l'agriculture, du tourisme, des services aux populations, ... (dans le cas de personnes disposant au préalable de compétences techniques approfondies, complétées grâce à la licence professionnelle par des capacités à identifier et mobiliser des ressources territoriales en faveur d'un projet d'entreprise).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-tlse2.fr/geo>

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://enfa.mip.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5872/>